African Energy Commission
Commission Africaine de l'Energie

Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement

Burkina Faso

COMMISSION AFRICAINE
DE L'ÉNERGIE (AFREC)

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ENERGÉTIQUE NATIONAL (SIEN) ET PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

RAPPORT DE DIAGNOSTIC
ET PLAN D'ACTION OCTOBRE 2022

Préparé pour le Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ENERGÉTIQUE NATIONAL (SIEN) ET PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

RAPPORT DE DIAGNOSTIC
ET PLAN D'ACTION

AFRICAN UNION
AFREC ENERGY
African Energy Commission
Commission Africaine de l'Energie

AVANT-PROPOS

J'ai le plaisir de présenter le rapport de diagnostic et d'action pour le développement du système national d'information sur l'énergie (SIEN) du Burkina Faso et le projet de renforcement des capacités. Ce rapport est le résultat de l'évaluation menée par la Commission Africaine de l'Energie (AFREC), pour harmoniser les SIEN actuels des États membres de l'Union africaine (UA). L'objectif visé par le présent rapport est d'améliorer la qualité des données énergétiques fournies au Système d'Information Africain sur l'Énergie (SIEA).

Le rapport de diagnostic révèle plusieurs défis, tels que la difficulté de collecte de données dans le cadre de l'établissement du bilan énergétique, le manque de ressources matérielles et humaines ainsi que l'absence d'infrastructure technologique adéquate pour le stockage des données. Mon Département, conscient de la nécessité d'améliorer les méthodes de collecte de données énergétiques au Burkina Faso, a mis en place des systèmes incluant tous les secteurs de l'économie répondant aux besoins de collecte au niveau national afin d'améliorer la qualité et la couverture des données énergétiques.

Le développement du SIEN au Burkina Faso est essentiel pour atteindre cet objectif qui, nul doute nous permettra de mieux mener la programmation énergétique, la planification et l'élaboration de politiques efficaces dans le secteur énergétique.

Je tiens à exprimer mes vives félicitations à l'ensemble des acteurs qui se sont investis dans l'élaboration du présent rapport diagnostique et plan d'action sur le SIEN, document d'évaluation et d'orientation, montrant les actions à engager pour une meilleure collecte des données énergétiques. A l'endroit de la Commission de l'Energie de l'Union Africaine j'adresse mes encouragements.

Aussi, j'invite tous les acteurs de la chaîne de collecte, d'analyse et de traitement de données à donner le meilleur d'eux-mêmes afin qu'à l'horizon 2025 le Burkina Faso dispose d'un système d'information énergétique, qui, s'appuyant sur les ressources endogènes et la coopération régionale, permette l'établissement d'un bilan énergétique fiable et moderne.

SEM Monsieur Simon-Pierre BOUSSIM
Ministre de l'Energie des Mines et des Carrières

DÉCLARATION DU COMMISSAIRE

L' Afrique, par l'intermédiaire de l'Union africaine, intensifie ses efforts pour atteindre l'accès universel à une électricité fiable et abordable ainsi qu'à élaborer les contours de sa stratégie vers une énergie plus propre et plus verte, comme le prévoient l'Agenda 2063 de l'Afrique et le 7e objectif de développement durable des Nations unies. Cette ambition se concrétise par notre engagement à améliorer les systèmes de données énergétiques de l'Afrique et à réduire le déficit de compétences dans le domaine des statistiques énergétiques afin d'améliorer la qualité et l'accessibilité des données énergétiques à travers le continent, de sorte que des données de qualité et fiables constituent l'épine dorsale du développement et de la transformation du secteur énergétique africain.

En tant que Commission, nous sommes fermement convaincus que les stratégies et les politiques fondées sur les données permettent de comprendre clairement les utilisations de l'énergie sur notre continent, de promouvoir l'efficacité des systèmes énergétiques, d'offrir des possibilités d'amélioration du rendement et de l'utilisation, de lutter contre le changement climatique et d'identifier des mesures rentables avec la capacité de modéliser l'avenir.

C'est pourquoi la Commission Africaine de l'Energie (AFREC), en collaboration avec les États membres de l'Union africaine (UA), s'efforce d'harmoniser les données sur l'énergie au niveau du continent afin de garantir à l'Afrique un environnement propice pour le développement des données énergétiques africaines. Au niveau continental, l'AFREC a développé une plateforme de données sur l'énergie - le Système d'Information Energétique Africain (SIEA), qui est composé des données brutes collectées par les Etats membres et illustre la performance énergétique réelle des pays africains. La mise en place du SIEA a conduit à la décision de mettre en place et/ou d'améliorer les Systèmes d'Information Energétique Nationaux (SIEN) des États membres afin de garantir l'interface entre les informations du SIEA et du SIEN, de permettre aux pays d'accéder aux données des autres pays membres et d'améliorer un programme complet de renforcement des capacités techniques.

Le SIEA et le SIEN fourniront des statistiques énergétiques complètes et actualisées qui amélioreront la diffusion des données et alimenteront les débats, tout en améliorant la capacité des pays à produire des statistiques énergétiques grâce à un soutien technique. La position commune de l'Afrique sur l'accès à l'énergie et la transition juste soutient également que la transition énergétique ne peut se limiter à la décarbonisation. Mais surtout, elle doit être un catalyseur pour combler le fossé de l'accès à l'énergie et encourager les utilisations productives, créant ainsi de nouveaux pôles industriels compétitifs.

Ainsi, ce rapport est un véritable reflet de nos actions à venir, afin de garantir que la collecte de données sur l'énergie traitée au niveau des États membres se fasse de manière efficace et collaborative, pour aider l'Afrique à améliorer la modélisation des données, à développer des projets énergétiques ayant un impact, à mobiliser des ressources pour l'investissement dans des projets énergétiques ainsi qu'à surveiller la manière dont les pays relèvent les défis du changement climatique. J'espère que ce rapport aidera les pays africains à prendre des mesures décisives pour construire leur SIEN, comme il est conseillé dans ce rapport, dans l'intérêt de la transformation du secteur et du progrès économique de nos populations.

S.E. Dr Amani Abou-Zeid
Commissaire aux Infrastructures et à l'Energie
Commission de l'Union africaine.

Sommaire

AVANT-PROPOS P.4

DÉCLARATION DU COMMISSAIRE p.5

INTRODUCTION p.7

Principales réalisations p.8

Principaux résultats et perspectives p.8

RAPPORT DE DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION DU BURKINA FASO p.9

1. Résultats du diagnostic p.10

2. Recommandations p.12

3. Actions prioritaires p.13

4. Plan d'action quinquennal pour le renforcement des statistiques énergétiques p.14

AFRICAN UNION

AFREC ENERGY

African Energy Commission
Commission Africaine de l'Energie

INTRODUCTION

La Commission africaine de l'énergie (AFREC) a lancé le programme **«Amélioration du Système d'Information Energétique National et renforcement des capacités»** afin d'évaluer et d'homogénéiser les Systèmes d'Information Energétique Nationaux (SIEN) des États membres de l'Union africaine (UA) dans le but d'améliorer la qualité du contenu fourni au Système d'information énergétique Africain (SIEA), d'adhérer à la collecte et à la communication des données sur l'énergie conformément aux normes internationales et de s'adapter aux besoins en données des États membres.

Dans ce contexte, l'AFREC a signé un contrat de consultance avec le consultant (Innovation Energie Développement (IED)) le 13 décembre 2021, afin d'aider onze (11) pays membres de l'UA à établir et/ou améliorer le Système d'Information Energétique Nationaux (SIEN) avec pour objectif principal d'**améliorer la qualité des données collectées** au niveau national et régional (notamment à travers le SIEA coordonné par l'AFREC) ; d'**étendre la couverture du SIEN** pour inclure plus d'indicateurs énergétiques ; et d'**améliorer la capacité des Etats membres à gérer et utiliser les données comme outil de prise de décision pour les politiques publiques**, les investissements et les stratégies dans le secteur énergétique.

Les trois objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- **Renforcer les capacités et améliorer les systèmes** utilisés pour collecter, compiler, valider et diffuser les statistiques énergétiques ;
- **Renforcer l'adoption de la méthodologie et des questionnaires de l'AFREC** conformément aux bonnes pratiques et aux normes internationales RISE ;
- **Harmoniser et rationaliser les statistiques sur l'énergie dans les États membres**, afin de permettre la mise à jour régulière du SIEA et la comparabilité dans la région.

Le projet SIEN & Renforcement des capacités est actuellement au stade pilote, avec un déploiement ciblé dans onze États membres de l'UA. L'AFREC envisage d'étendre le projet à d'autres pays afin de renforcer la capacité statistique dans tous les États membres de l'UA. Ainsi, un objectif secondaire de ce projet est de fournir un retour d'information complet concernant la structure et les activités du projet en vue de contribuer à l'évaluation du projet pilote et à tout ajustement futur de la structure du programme. La deuxième phase de ce projet est déjà planifiée par l'AFREC pour 2023, ciblant des États membres supplémentaires.

La sélection des pays participant à la première phase du projet s'est basée à partir de l'expression de l'intérêt de ces pays pour le soutien offert par l'AFREC. Les pays participants représentent différentes régions et caractéristiques du secteur de l'énergie africaines, ainsi que des niveaux de maturité et d'avancement des statistiques énergétiques ou du développement des SIEN variés. Les 10 pays sont :

1. Algérie
2. Botswana
3. Burkina Faso
4. Congo
5. Gabon
6. Kenya
7. Nigeria
8. Lesotho
9. Namibie
10. Zimbabwe

Principales réalisations

Le projet s'est déroulé sur 12 mois, de janvier à décembre 2022. Sur la base des entretiens avec les parties prenantes et de l'analyse continue des données et de la documentation partagée par les points focaux nationaux, les principales réalisations du projet sont :

- **Rapport de diagnostic** pour chaque pays, qui fournit une vue d'ensemble sur le statut, les systèmes et les ressources existantes pour les statistiques énergétiques, ainsi que les principaux défis ou lacunes à combler pour améliorer les statistiques énergétiques nationales et s'aligner sur les normes des Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques (RISE). Le rapport de diagnostic contient un plan d'action.
- **Plan d'action** pour chaque pays, qui définit la feuille de route sur cinq ans pour améliorer ou établir un SIEN. Il identifie et chiffre les ressources humaines, techniques et financières nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie.
- **Des sessions de formation** conçues pour combler les lacunes spécifiques des points focaux nationaux sur les thèmes communs identifiés lors de la phase de diagnostic. Les formations en ligne ont eu lieu en anglais et en français et ont formé 32 experts des pays participant au programme. Les vidéos sont accessibles sur demande.
- **Atelier de validation technique** organisé à Addis-Abeba, en Éthiopie, en septembre 2022, réunissant les représentants de chaque pays participant, pour la validation technique et la révision par les pairs des diagnostics et plans d'action. Cet atelier a également permis de consolider une communauté de pratique.
- **Une réunion ministérielle**, prévue pour le début de l'année 2023, dans le but de discuter de la mise en œuvre des plans d'action et de mettre en évidence les lacunes et les insuffisances qui doivent être comblées, y compris le financement, et de discuter du soutien envisageable par l'AFREC et les autres organisations internationales.

Principaux résultats et perspectives

Le diagnostic a révélé plusieurs défis communs auxquels sont confrontés, à des degrés divers, la majorité des pays ciblés :

- Les points focaux ont du mal à obtenir suffisamment de données pour la biomasse et les utilisations finales de l'énergie (en particulier pour les produits pétroliers)
- Les statistiques sur l'efficacité énergétique sont souvent pauvres, voire inexistantes.
- Il y a un manque de ressources financières, matérielles et humaines.
- Peu de mesures sont en place pour pérenniser les équipes SIE.
- Il y a un besoin de sensibiliser les parties prenantes et de clarifier la gouvernance des données pour rendre plus efficace la collaboration avec les institutions partenaires.
- Il y a des lacunes du matériel et des systèmes informatiques.
- La diffusion limitée des statistiques sur l'énergie est principalement due à des compétences limitées de l'analyse des données, au manque de ressources et à l'absence de demande claire d'analyse de la part des décideurs.

À la lumière de ces résultats, les recommandations et les plans d'action des 10 pays participants ont été rassemblés dans un «Rapport de diagnostic et plan d'action». Le rapport complet contenant des données sensibles, le présent rapport, destiné à être diffusé publiquement, résume le diagnostic et le plan d'action de chaque pays afin de servir de prospectus pour la collecte de fonds ou la recherche de consensus en vue de renforcer ou d'établir un SIEN.

RAPPORT DE DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION DU BURKINA FASO

Le Burkina Faso est un pays de l'Afrique de l'Ouest, qui s'étend sur 274 000 km² et possède 20,32 millions d'habitants. Le Burkina Faso est membre de l'Union Africaine depuis 1963.

L'économie du Burkina Faso repose essentiellement sur l'agriculture (cultures vivrières et coton). Le PIB/habitant s'établit à 790 USD en 2022 (Source : Banque Mondiale), c'est-à-dire parmi des plus faibles d'Afrique, malgré une croissance quasi-continue depuis 2000.

Les statistiques les plus récentes du bilan énergétique du Burkina Faso publiées dans le Système d'Information Energétique Africaine (SIEA) de l'AFREC datent de 2018. En 2018, la production totale d'énergie primaire est de 6,11 Mtep tandis que la consommation d'énergie finale est de 5,11 Mtep.

Ministère de l'Energie des Mines et des Carrières

La production domestique primaire est exclusivement composée de biomasse ; toute l'offre de produits pétroliers est importée, le pays n'ayant ni ressources pétrolières ou gazifères, ni capacité de raffinage. Le pays dispose de ressources renouvelables, notamment hydroélectrique et solaire, mais ces derniers restent relativement peu exploités à l'heure actuelle.

La consommation finale d'énergie est également largement dominée par la biomasse. En effet, la majorité de la population dépend encore de l'énergie du bois (bois de chauffage et charbon de bois). Dans les zones rurales, la quasi-totalité de l'énergie consommée est issue de la biomasse. Sur le plan électrique, le mix énergétique est dominé par les énergies fossiles (à hauteur d'environ 75%), l'hydroélectrique, et enfin le solaire photovoltaïque qui se développe depuis 2016.

Le rapport de diagnostic et de plan d'action du Système d'Information Energétique National (SIEN) a été élaboré avec le soutien de l'AFREC et en étroite collaboration avec les Points Focaux Nationaux (PFN) et l'équipe du service SIE du Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEEA) du Burkina Faso.

Ce rapport résume (1) le diagnostic des statistiques énergétiques au Burkina Faso, (2) les recommandations spécifiques pour améliorer les statistiques énergétiques et renforcer ou établir un SIEN, (3) les actions prioritaires à court - et long - terme, et (3) un plan d'action de haut niveau avec les ressources et les délais nécessaires à la mise en œuvre des actions recommandées.

1. Résultats du diagnostic

A ce jour, le Burkina Faso ne dispose pas d'un SIE national formalisé et s'appuie sur le questionnaire statistique de l'UEMOA et un atelier de validation rassemblant toutes les parties prenantes pour produire des statistiques énergétiques annuelles. Le tableau ci-dessous décrit les principales caractéristiques du programme de statistiques énergétiques du Burkina Faso telles qu'identifiées lors de la phase de diagnostic.

Item	Résultats du diagnostic
Environnement institutionnel et légal	• L'établissement des statistiques de l'énergie est décrit dans la règlementation en vigueur au Burkina Faso : Décret N°2021-0133 portant sur l'organisation du Ministère. • Statistiques gérées par un service du MME, qui collecte des données et coordonne auprès d'autres institutions publiques et parapubliques, ainsi que le secteur privé • Direction Technique chargée des statistiques énergétiques créée au sein de la Direction Générale des Energies Conventionnels et des Hydrocarbures du Ministère en charge de l'énergie en septembre 2022, qui prendra la relève de la cellule SIE
Ressources humaines et matérielles	• Cellule SIE composée de six agents, dont quatre à temps plein. • Equipe stable avec une claire distribution des tâches par points focaux thématiques • Manque de formation de l'équipe sur les statistiques énergétiques : 2 personnes formées par l'UEMOA en 2015, et 2 membres de l'équipe formés sur les questionnaires AFREC • Ressources humaines de la nouvelle Direction Technique inconnues à ce jour • Manque de matériel informatique pour accomplir les tâches statistiques et sauvegarder les données
Collecte de données	• Collecte auprès du secteur privé effectuée par canevas (format papier et Excel) envoyé annuellement • Collecte auprès des institutions publiques et parapubliques effectuée via des publications de rapports annuels ou statistiques • Objectif d'accomplir la collecte en septembre de chaque année pour l'année N-1, mais difficultés liées aux retards dans la publication des données par les institutions publiques • Enquête biomasse en cours de planification avec pilote déjà réalisé. Manque de budget pour accomplir la prochaine phase de l'enquête. • Manque d'informations sur les utilisations finales de l'énergie dans les transports routiers, l'agriculture, et les ménages
Traitement des données	• Statistiques compilées avec le questionnaire du SIE UEMOA • Pas de remplissage du questionnaire AFREC • Pas de méthode de sauvegarde ni de visualisation des données ou analyse des séries-temps
Assurance qualité et validation	• Contrôles internes dans le questionnaire UEMOA • Contrôle manuel de l'équipe statistique • Atelier de validation permettant aux institutions partenaires/sources de données de vérifier les résultats statistiques et corriger d'éventuelles erreurs • Validation officielle par le Ministre à la fin de l'atelier
Diffusion et analyse	• Atelier de validation servant aussi de moyen de diffusion des données auprès des institutions partenaires • Diffusion des données à l'UEMOA et à l'AFREC (transmission du questionnaire UEMOA) • Les données sont utilisées par d'autres instances du MME pour la réalisation de l'annuaire statistique.

Résumé des principaux résultats de l'évaluation diagnostique

Jusqu'à présent, le Burkina Faso disposait d'une cellule SIE mise en place et financée par l'UEMOA. En septembre 2022, une Direction Technique des Statistiques Energétiques a été établie au sein de la Direction Générale des Energies Conventionnelles et des Hydrocarbures dans le Ministère en charge de l'énergie. Les modalités de fonctionnement et des ressources disponibles pour cette nouvelle Direction Technique ne sont pas connues à ce jour, mais elle devrait contribuer à un meilleur ancrage institutionnel de l'activité statistique dans le Ministère et de la pérenniser dans le temps.

Les points forts du Burkina Faso sont les ressources humaines de l'équipe (6 personnes) qui disposent d'un temps conséquent alloué à la collecte et à l'établissement des statistiques. La création récente d'une direction chargée des statistiques énergétiques au sein de la direction générale du Ministère est également une force et représente une opportunité importante pour améliorer l'ancrage institutionnel et les ressources dédiées aux activités statistiques. **L'atelier de validation, qui sert à la fois au contrôle-qualité des données et à la sensibilisation des parties prenantes sur les activités statistiques est également une force à conserver** dans la nouvelle organisation de cette activité au sein du Ministère.

Le diagnostic a aussi mis en évidence plusieurs points d'amélioration. **Une amélioration du matériel informatique est nécessaire pour l'équipe statistique**, qui actuellement dispose de deux ordinateurs (dont un fixe) et d'aucun moyen de sauvegarde des données dans le temps. Enfin, des améliorations peuvent être menées dans le processus de production des statistiques : une formalisation de la collecte de données auprès des institutions publiques, une collecte de données primaires sur la biomasse et les utilisations finales de l'énergie, et la diffusion des statistiques sur un média adapté, c'est-à-dire accessible et peu onéreux.

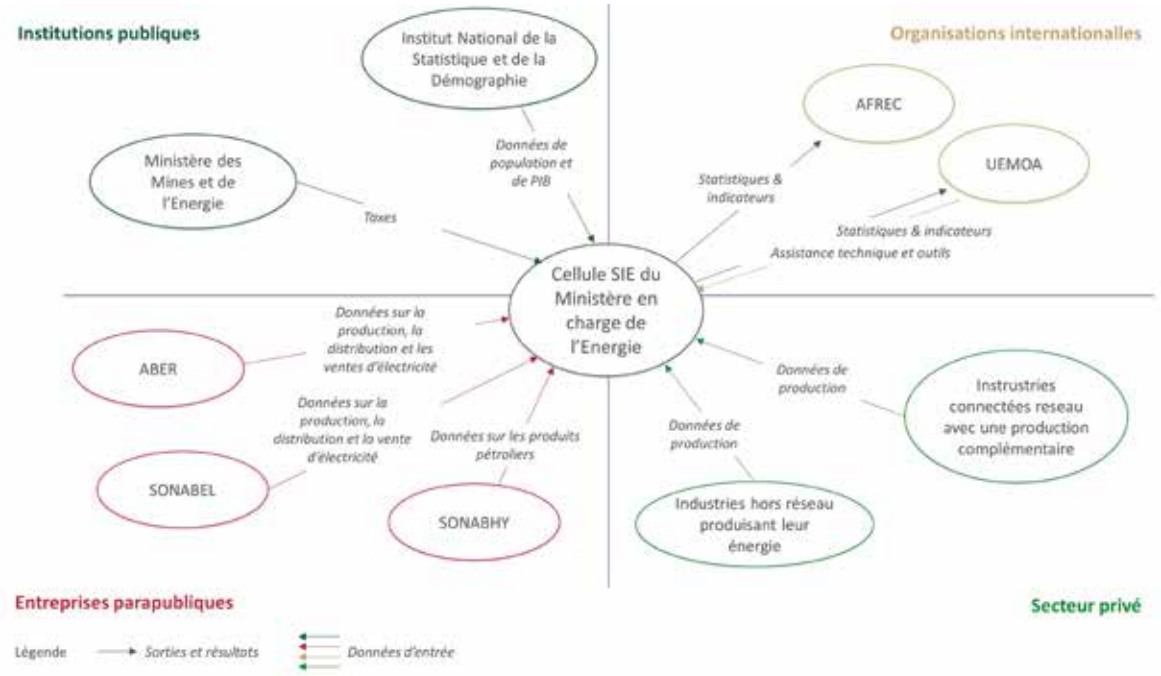

Environnement institutionnel

2. Recommandations

Cinq recommandations clés pour le renforcement des statistiques énergétiques du Burkina Faso ressortent du diagnostic et de l'évaluation des lacunes :

1. Renforcer et élargir l'engagement des parties prenantes

- **Formaliser les interactions entre les acteurs clés** avec la mise en place des accords de transmission de données entre l'équipe statistique et les fournisseurs de données et la sensibilisation des conseils d'administration des institutions partenaires sur l'importance des statistiques et le besoin de transmettre des données désagrégées.
- **Pérenniser l'atelier de validation** qui est le seul moment où l'ensemble des fournisseurs de données se rencontrent pour contrôler les données et ajuster les erreurs. A cette fin, une recherche de financements est nécessaire.
- **Renforcer la collaboration avec l'AFREC** avec le remplissage des questionnaires AFREC et profiter des modules de formation de l'AFREC.

2. Remédier aux limitations informatiques

- **Améliorer la gestion des données dans le temps :** pour ne pas risquer la perte définitive de données, il est prioritaire de s'équiper de matériel de sauvegarde et mettre en place une procédure pour que les données soient sauvegardées régulièrement, et de se former sur cette thématique.
- **Renforcer le matériel** notamment par l'achat d'ordinateurs portables afin que chaque membre de l'équipe ait un poste informatique pour travailler.
- **Faciliter les échanges numériques :** la mise en place d'une connexion internet est une priorité pour fluidifier les échanges.
- **Créer un outil facilitant le remplissage des questionnaires AFREC :** la collecte est actuellement pénalisée par les ressaisies qu'il est nécessaire d'effectuer. Il serait judicieux de mettre en place un outil qui permette de standardiser et d'optimiser la collecte de données (par exemple via des canevas Excel liés aux questionnaires AFREC). Ce travail requiert plusieurs étapes (tout d'abord spécifier le besoin, ensuite créer l'outil, ensuite se former).

3. Améliorer la qualité et la disponibilité des données

- **Améliorer la qualité des données** en priorité sur la biomasse et ensuite sur les produits pétroliers et l'efficacité énergétique. Certaines données ne sont pas disponibles ou ne sont pas à jour. Pour remédier au problème, et augmenter la qualité des statistiques, il est nécessaire, dans l'immédiat, de mieux comprendre les enjeux et se former sur ces thématiques. Dans un second temps, il faudra mettre en place un mode de travail comprenant des enquêtes ménages afin de collecter les données nécessaires.

4. Mettre en place la diffusion des données

- **Publier annuellement les données :** il s'agit tout d'abord de déterminer un média et une fréquence de publication adaptée aux besoins et aux ressources, puis de publier régulièrement les données pour que les parties prenantes puissent y accéder.

5. Développer les capacités humaines

- **Mettre en place une formation continue et un guide utilisateur** afin de former les nouveaux arrivants et d'institutionnaliser les connaissances.

3. Actions prioritaires

Le plan d'action couvre une période de cinq ans pour réaliser les recommandations et améliorer le système de statistiques énergétiques aligné dans la mesure du possible sur les recommandations internationales et les meilleures pratiques. Le plan comprend 29 actions prioritaires réparties sur quatre phases de mise en œuvre sur la période 2022-2026.

Alors que de nombreuses actions peuvent être réalisées par l'équipe existante avec peu de ressources supplémentaires, la mise en œuvre du plan d'action complet devrait nécessiter environ 239 500€ d'investissement. Ces coûts sont principalement des coûts associés à l'amélioration de l'équipement informatique de l'équipe statistiques, les frais de service pour apporter des améliorations à l'infrastructure et aux outils statistiques, et le financement d'une enquête sur les utilisations finales de l'énergie dans les différents secteurs de l'économie en complément de l'enquête biomasse déjà prévu.

Le plan identifie également environ 6 420 € en frais annuels, principalement pour couvrir le coût d'une connexion internet professionnelle pour l'équipe statistique, les ateliers annuels de validation des données et de diffusion/sensibilisation, ainsi que les coûts d'impression pour la diffusion.

Compte tenu de cette évaluation et en s'appuyant sur la nouvelle organisation des activités statistiques au sein du Ministère en charge de l'énergie, **les actions à « résultat rapide » qui devraient être mises en œuvre en priorité** à partir de fin 2022 sont les suivantes :

- **Finaliser la mise en place de la nouvelle Direction Technique en charge des statistiques énergétiques** en affectant des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour les activités statistiques.
- **Pérenniser l'atelier de validation des données** pour sensibiliser les parties prenantes, effectuer un contrôle qualité poussé des données, et augmenter la visibilité des activités statistiques via la participation du Ministre à l'ouverture de l'évènement et la validation finale des statistiques. Cette action nécessiterait €1 900 par an pour deux jours d'atelier et environ 3 semaines ETP.
- **Renforcer l'équipement informatique** en s'assurant que chaque membre de l'équipe statistique a accès à un ordinateur équipé avec les logiciels de bureautique (Pack Office), un moyen de sauvegarde de données fiable, et une connexion internet professionnelle. Cette action nécessiterait un budget d'environ €4 100, et entre €150 et €250 par mois pour la connexion internet.

La mise en œuvre de ces actions ouvrira la voie aux actions prioritaires sur le long terme qui nécessitent des ressources et une planification plus importante à mettre en œuvre dans les 24 mois à venir :

- **Réaliser les enquêtes sur la consommation de la biomasse avec l'appui de l'Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD).** Les enquêtes ménages et autres entités sont en cours de planification, et une phase test a déjà été menée à la capitale avec un financement UE/UEMOA. La finalisation de l'étude à l'échelle nationale requiert des financements complémentaires d'environ €122 000 ainsi qu'une forte mobilisation de l'équipe SIE.
- **Améliorer les outils de traitement et de stockage des données** afin de faciliter le remplissage des questionnaires UEMOA et AFREC et permettre des contrôles qualité plus poussés. Cette activité nécessiterait environ € 33 600 afin de couvrir les frais de spécification et de développement de l'outil.

4. Plan d'action quinquennal pour le renforcement des statistiques énergétiques

PHASE 1:
Finalisation du plan & et premières adaptations (S2 2022)

- Finalisation et diffusion du plan d'action
- Renforcement des compétences de la cellule SIE/Direction technique
- Mise en place d'actions initiales à «résultat rapide»pour améliorer la collecte et la validation de données, notamment pérénnisation de l'atelier de validation
- Sensibilisation aux projets à long terme

PHASE 2:
Consolidation des gains rapides et préparation des projets à long terme (2023)

- Amélioration de l'engagement des parties prenantes, notamment via une campagne de sensibilisation des conseils d'administration et le maintien de l'atelier de validation
- Expansion d'activités de diffusion avec la publication des données en format numérique et un atelier de lancement
- Spécification de l'outil informatique à développer
- Recherche de financement et planification des projets à long terme

PHASE 3:
Implémentation de projets à long terme (2024 - 2025)

- Lancement des enquêtes biomasse
- Lancement des enquêtes utilisations finales des hydrocarbures
- Développement de l'outil de traitement des données spécifié
- Formation approfondie et adoption complète des processus mis à jour

PHASE 4:
Suivi et mise à jour (2026 et +)

- Formation continue et des nouveaux collaborateurs et développement du manuel des procédures
- Expansion des activités de diffusion
- Mise en œuvre d'améliorations opportunistes
- Mise à jour des données issues des enquêtes tous les 5 ans

Aperçu du plan d'action avec les phases et les activités principales

SIEN et renforcement des capacités pour 11 États membres - Rapport de diagnostic et plan d'action pour le Burkina Faso

Financement et conseil technique :

Commission Africaine de l'Energie (AFREC)
02 Rue Chenoua, BP791, Hydra, 16035, Alger, Algérie
Tel: +213 23 45 9198
Fax: 213 23 45 9200
Email: Afrec@africa-union.org
Site Internet : www.au-afrec.org
Suivez-nous
African Energy Commission-AFREC
@AU_AFREC
African Energy Commission
@AU_AFREC (African Energy Commission)

Consultant :

IED - Innovation Energie Développement
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville, France
Tel: +33 (0)4 72 59 13 20
Fax: +33 (0)4 72 59 13 39
E-mail: ied@ied-sa.fr
Site web: www.ied-sa.fr

Copyright © AFREC 2022. Tous droits réservés.

L'AFREC est une agence de l'Union Africaine spécialisée dans l'énergie qui a pour mandat de développer le secteur énergétique africain en coordonnant, harmonisant, protégeant, conservant, développant et promouvant l'exploitation rationnelle, la commercialisation et l'intégration des ressources énergétiques en Afrique. En collaboration avec les États membres de l'Union africaine et un vaste réseau d'experts et de partenaires dans les 55 pays africains, nous veillons à ce que toutes les initiatives en matière d'énergie répondent au développement futur du secteur énergétique africain, dans le but de construire «l'Afrique que nous voulons».

Les commentaires sur le rapport sont les bienvenus et peuvent être envoyés à l'adresse suivante :

COMMISSION AFRICAINE DE L'ÉNERGIE (AFREC)
02 Rue Chenoua, BP791, Hydra, 16035, Alger, Algérie
Tél : +213 23 45 9198
Fax : +213 23 45 9200
Email: Afrec@africa-union.org
www.au-afrec.org

African Energy Commission
Commission Africaine de l'Energie

Centrale solaire Burkina Faso

Infrastructure de stockage HFO Burkina Faso

COMMISSION AFRICAINE DE L'ENERGIE (AFREC)
02 Rue de Chenoua, BP791, Hydra,16035, Alger, Algérie
Tél : +213 23459198
Fax +213 23 45 92 00